

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1976)  
**Heft:** 358

**Artikel:** Cette peur du "manque" qui hante les producteurs d'électricité [à suivre]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1023656>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Cette peur du «manque» qui hante les producteurs d'électricité

« Les entreprises suisses d'électricité ont pour mission de couvrir les besoins d'énergie électrique de notre pays et de ce fait le devoir de veiller qu'en tout temps une quantité d'énergie suffisante soit disponible à des conditions avantageuses, tout en respectant une protection justifiée de l'environnement. »<sup>1</sup> Cette petite phrase, qui résume en quelque sorte le « credo » des producteurs suisses d'électricité, est à n'en pas douter l'une des clefs des problèmes posés par l'équipement de notre pays au chapitre controversé de l'énergie, et plus particulièrement de l'énergie nucléaire.

<sup>1</sup> « Perspectives d'approvisionnement de la Suisse en électricité, 1972-1980 », publication de l'Union des centrales suisses d'électricité, février 1973.

Sur quel ton parler d'économies aléatoires à des entrepreneurs qui, responsables devant la collectivité et gérant pour une bonne part des fonds publics, refusent d'envisager, à bon droit certainement, l'éventualité d'être pris de court un jour au point de ne plus pouvoir ravitailler les citoyens suisses en électricité ? Et pourtant cette fuite en avant continue, cette peur du « manque » élevée à la hauteur du dogme devrait avoir des limites, telle la sécurité des installations, tels les problèmes posés par les dernières étapes du circuit nucléaire (transport et recyclage des déchets), telles les interrogations qu'imposent des réflexions sur la croissance, la qualité de la vie, l'indépendance nationale et la diversification des sources d'énergie, pour ne citer que ces points-là. Dans les faits pourtant, rien ne résiste à un postulat quantitatif (couvrir les besoins futurs) : pour le reste, l'intendance scientifique, financière et politique n'a qu'à suivre !

Au cœur du débat, des statistiques. Dès 1963, les « Dix entreprises »<sup>2</sup>, qui participent pour près de 70 % aux fournitures d'énergie électrique en Suisse, arrivaient, au terme d'une étude commune, à la conclusion qu'il faudrait pouvoir disposer d'une première centrale nucléaire (puissance de 200 à 300 mégawatts) en 1971/1972, admettant que dans l'intervalle on se contenterait de quelques centrales thermiques classiques.

1965, deuxième étude : face aux besoins prévus, on décide d'exécuter les aménagements hydrauliques « réalisables économiquement », de construire quelques centrales thermiques classiques, et

<sup>2</sup> Les six entreprises d'électricité d'importance nationale : Aar et Tessin SA d'électricité (ATEL), Forces motrices bernoises SA (BKW), Forces motrices de la Suisse centrale SA (CKW), Electricité de Laufenbourg SA (EGL), SA l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS), Forces motrices du Nord-Est de la Suisse SA (NOK), les trois services électriques des villes de Bâle, Berne et Zurich, ainsi que les Chemins de fer fédéraux, CFF.

## DES EXPERTS IMPERTURBABLES

Les chiffres pour 1975 sont maintenant connus, la consommation finale d'énergie pour l'année passée en Suisse (secteurs : ménages, artisanat, agriculture, services, industrie et transports) a diminué de 2 % par rapport à l'année précédente (de 622 846 térajoules l'année précédente à 610 432 térajoules). Un recul, dit-on, « principalement dû à la récession économique, à laquelle viennent s'ajouter les effets d'un hiver clément et probablement ceux d'une retenue volontaire de la part des consommateurs ». Baisse donc de la consommation des produits pétroliers : 3,1 % ; baisse de la consommation d'énergie électrique : 0,6 % ; baisse des combustibles liquides : 4,7 % ; baisse de l'usage du charbon, etc.

De tels chiffres pourraient laisser entrevoir une « détente » sur le front nucléaire. Il n'en est rien en réalité. Les spécialistes ont affiné leurs calculs... et ils sont catégoriques : la marche vers de nouvelles centrales s'impose !

Depuis 1963, les « dix entreprises » (voir plus haut) tentent de prévoir la demande d'énergie électrique dans notre pays, et d'établir une manière de « courbe de consommation », qui permette, entre autres, de prévoir les équipements nouveaux et complémentaires indispensables pour répondre à la demande.

Les experts tablent, sur la foi de l'évolution passée, sur une réelle constance de l'augmentation annuelle de la consommation. A bon droit à première vue : cette hausse n'a « même pas été influencée de façon durable par la Seconde Guerre mondiale ». Si l'on considère les dix dernières années, de 1961 à 1971, les valeurs moyennes de l'accroissement atteignent 4,5 % par année (plus en hiver, moins en été). Les réserves d'usage faites, ces experts sont donc en mesure de prévoir — la concordance entre leurs prévisions et la réalité s'avérant « bonne », et la chute de consommation de 1975 pouvant, sur la base des expériences passées, être tenue pour accidentelle — la consommation en Suisse jusqu'en 1986. C'est

le tableau ci-dessous, tableau qui fonde de façon préremptoire le développement, notamment, des centrales nucléaires :

## Consommation en Suisse: prévisions pour dix ans<sup>1</sup>

Année hydrologique	Taux de croissance faible +4 %	Taux de croissance fort +5 %	Fourchette
1973/74	32,4	32,4	—
1974/75	33,7	34,0	0,3
1975/76	35,1	35,7	0,6
1976/77	36,5	37,5	1,0
1977/78	37,9	39,4	1,5
1978/79	39,4	41,4	2,0
1979/80	41,0	43,4	2,4
1980/81	42,7	45,6	2,9
1981/82	44,4	47,9	3,5
1982/83	46,1	50,3	4,2
1983/84	48,0	52,8	4,8
1984/85	49,9	55,4	5,5
1985/86	51,9	58,2	6,3

<sup>1</sup> Année de référence : 1973/74.

d'incorporer dès 1971 au réseau une centrale nucléaire « à laquelle d'autres installations semblables s'ajouteraient les années suivantes ». Toujours pour répondre à la demande prévisible. Et de fait, l'opposition se faisant jour contre les centrales thermiques à combustion liquide, on n'en construit qu'une seule, Chavalon-sur-Vouvry, et l'on met en chantier les centrales nucléaires de Beznau I, Beznau II et Mühleberg (puissance totale de 1000 mW) qui sont du reste entrées en service à ce jour.

1968, troisième étude : satisfaction des experts qui constatent que les installations en cours de construction ou en activité pourront suffire à la demande jusqu'en hiver 1975/1976.

1971, court-circuit : le 7 avril, le Conseil fédéral décide de ne plus autoriser le refroidissement direct de nouvelles centrales avec de l'eau tirée du système fluvial Aar-Rhin. C'est notamment imposer une refonte du projet de Kaiseraugst, prêt à être exécuté ; c'est « modifier fondamentalement la situation énergétique », car la construction de nouvelles centrales ne pouvait commencer à la date prévue.

1973, quatrième étude : alors que les projets « étudiés activement », Gösgen, Kaiseraugst, Leibstadt, Graben, Rüthi et Verbois, n'ont pas pu être mis en chantier pour une raison ou pour une autre, les « Dix » tonnent : « Les résultats montrent clairement et sans équivoque que dans peu d'années déjà il faudra compter sur d'importantes insuffisances d'énergie électrique, même si l'on tient compte de toutes les centrales dont la construction est en cours ou décidée ». Et d'exiger : « Il est de première urgence d'entreprendre au plus tard en 1973 la construction d'au moins une nouvelle centrale nucléaire, et il importe peu lequel des projets actuels sera réalisé le premier... ».

1975, cinquième étude pour répondre en particulier au changement de conjoncture et à la crise du pétrole : les « Dix », s'ils saluent l'apparition de nouveaux agents énergétiques, constatent qu'ils ne sauraient être opérationnels vraiment avant une dizaine d'années, se félicitent que leurs prévisions

des années précédentes n'aient pas été prises en défaut, et concluent que seule la mise en activité des trois centrales pour lesquelles « les décisions de construire sont intervenues », soit Gösgen (fin 1977), Leibstadt (fin 1979) et Kaiseraugst (fin 1980), permettra une « couverture satisfaisante »

*« Madame Bauer, nous ne pouvons pas, tout simplement, exiger des émissions de télévision ; ça, nous ne le pouvons pas. La SSR est une société privée. Je ne peux pas simplement y aller, et leur dire : « A partir d'aujourd'hui, tous les soirs, vous allez passer un spot en forme de conte, et veiller à ce que notre peuple économise de l'énergie ! ». La SSR n'est pas tenue à cela. Ils me répondraient : « Alors bon, faites des émissions publicitaires ; la minute coûte tant et tant... ». Dans ces conditions, je peux me rendre chez le directeur des Finances, et il me montrera ses caisses vides. Voilà la situation. Je ne peux pas simplement secouer ma manche et en faire tomber les crédits. Ces gens peuvent à la rigueur imaginer une émission, une fois, dans le sens que vous souhaitez. Et j'imagine facilement que la partie de notre peuple qui aurait le plus besoin de telles émissions préférerait précisément regarder des films policiers plutôt que ces conseils. (Rires). » Cette démonstration de haut vol, c'est une partie de la réponse dont Willi Ritschard, chef du Département de l'énergie, a gratifié Mme Bauer-Lagier, la députée libérale genevoise, qui demandait, lors de la dernière session du National (18 mars), un moratoire nucléaire. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le débat ne volait pas bien haut au chapitre énergétique... »*

des besoins qui ne cessent de s'accroître (davantage même : l'étude précise que « la demande d'électricité après 1985 ne pourra plus être satisfaite dans tous les cas, ce qui impose la poursuite des études relatives aux projets de centrales nucléaires de Graben, Rüthi, Verbois et Inwil »).

Pas de répit donc pour les producteurs d'électricité : c'est la course aux centrales ou le « manque » ! On comprend dans ces conditions que toutes les discussions sur un éventuel moratoire nucléaire ne puissent pas sérieusement entamer leurs positions, ni affaiblir leur conviction de servir au mieux l'intérêt public en misant sur l'atome. Au vu des délais impressionnantes qu'impose le nucléaire tant sur le plan financier (investissements considérables) que sur le plan technologique (commande à l'avance de l'équipement des centrales), s'accorder un délai de réflexion (utile à une nouvelle estimation des risques, mais permettant aussi de gagner le temps nécessaire à l'affirmation d'autres techniques), c'est, dès aujourd'hui et en priorité, faire intervenir, dans les statistiques des producteurs, d'autres facteurs que ceux qui concluent au caractère inéluctable de l'avènement nucléaire, c'est imposer un contrepoids aux incitations quotidiennes à l'augmentation de la consommation d'électricité.

Que constate-t-on en effet en suivant les calculs des producteurs ? La « fatalité » du recours à l'énergie nucléaire se confond pratiquement avec la « fatalité » du progrès : « L'évolution générale de l'économie suisse exercera une influence prépondérante sur la demande future d'énergie électrique » (entendez : mieux elle ira, plus la consommation d'électricité sera importante) et « il faut bien admettre que toutes les influences, celles de la politique sociale, des milieux de l'économie, de la technique et de la politique, tendront au maintien de l'accroissement de la capacité de production de notre économie nationale et à celui du niveau de vie de notre population ». CQFD ! Et plus concrètement encore, ces mêmes experts peuvent ajouter : « Dans les ménages également, la consommation d'énergie électrique par tête ou par ménage augmente constamment avec le temps ; c'est là en particulier la conséquence du niveau de vie plus élevé et de l'accroissement des besoins individuels ».

(A suivre)